



Paris, le mardi 1<sup>er</sup> juin 2010

## Communiqué de presse

### **Plan national canicule : Le rôle essentiel du recensement des personnes âgées**

A l'occasion du déclenchement, aujourd'hui et jusqu'au 31 août 2010, du niveau de veille saisonnière du plan national canicule, Nora Berra, Secrétaire d'Etat chargée des Aînés, tient à rappeler l'importance du recensement par les communes des personnes âgées et des personnes handicapées isolées.

Ces registres communaux permettent en effet de recenser les personnes qui seront systématiquement et prioritairement contactées par les services sanitaires et sociaux pour vérifier leurs besoins d'aide, de soutien, de visite ou de secours, en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Outre l'inscription spontanée des personnes intéressées, la ministre rappelle que ce recensement peut être opéré par l'intermédiaire de la collecte d'informations organisée par les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS), les services de soins infirmiers à domicile (SSIAD), les services sociaux, les équipes médico-sociales, etc... Ceux-ci doivent recueillir préalablement l'accord écrit des personnes souhaitant figurer sur le registre et la transmettre à la mairie.

Nora Berra tient également à saluer le rôle essentiel et incontournable des associations pour relayer les actions d'information et de recommandations envers les personnes isolées et fragiles.

Concernant les établissements d'hébergement pour personnes âgées, la ministre signale notamment l'obligation pour les établissements de réaliser un « plan bleu » et de disposer d'au moins une pièce rafraîchie.

Enfin, Nora Berra rappelle que c'est bien toute l'année que la solidarité de proximité doit être importante. Si certains membres de votre famille sont âgés, si vous avez des voisins ou des proches âgés, prenez régulièrement de leurs nouvelles et assurez vous qu'elles se portent bien.

Contact presse :  
Cabinet de Nora Berra 01.44.38.96.38